ABBÉ CORENTIN LE GRAND
DOCTEUR EN THÉOLOGIE
DOCTEUR EN PHILOSOPHIE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-THOMAS
PROFESSEUR DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE AU SÉMINAIRE DE QUIMPER

L'ENSEIGNEMENT DE LA SOMME THÉOLOGIQUE DANS LES SÉMINAIRES

« *Philosophiæ rationalis ac Theologiæ studia et alumnorum in his disciplinis institutionem professores omnino pertractent ad Angelici Doctoris rationem, doctrinam et principia, eaque sancte teneant.* »
(Codex juris canonici.)

PARIS (VIe)
PIERRE TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1922



NIHIL OBSTAT :

Corisopiti, die 1ª Septembris anni MCMXXI.

MIKAËL DE KERVENOAËL,
S. T. D.
Cens. dep.

IMPRIMATUR :

Quimper, le 21 Septembre 1921.

P. MESSAGER,
Vicaire général.

A MES ANCIENS MAITRES

A MES ÉLÈVES

GRATITUDE ET SOUVENIR.

LETTRE
DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL BILLOT

Rome, 2 Novembre.

BIEN CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

Je viens de lire avec le plus vif intérêt votre opuscule sur l'Enseignement de la Somme théologique dans les Séminaires, *et si, pour les raisons que vous devinez sans peine, je n'ai pas à vous dire que vous m'avez converti, je puis du moins vous attester que vos explications, vos éclaircissements, vos réponses aux difficultés courantes, m'ont pleinement satisfait, et grandement confirmé dans l'opinion que je m'étais faite depuis longtemps, de tous points conforme à la vôtre.*

Le chapitre sur les Destinataires de la Somme théologique *me semble particulièrement digne d'attention. Car, quel meilleur argument à apporter, que le prologue où saint Thomas, exposant l'intention qu'il avait en entreprenant son ouvrage, déclare ouvertement qu'il entendait en faire ni plus ni moins un texte à l'usage des commençants?* Secundum quod, *dit-il*, congruit ad eruditionem incipientium. *Il est vrai que c'est cette prétention même, ainsi que les promesses de brièveté et de lucidité dont elle est accompagnée, qui à première vue paraissent exorbitantes. Mais vous mettez fort bien les choses au point, et dissipez très pertinemment tous les malentendus. Gardons-nous, en effet, de confondre les commençants dont il est ici question avec les commençants du catéchisme élémentaire, voire même du catéchisme de per-*

sévérance, et comprenons qu'il s'agit sans doute de débutants, mais de débutants dans l'étude de la théologie. Or, qu'est-ce à dire de la théologie? C'est-à-dire de la science qui dès la première question nous est présentée comme étant de toutes les sciences la plus haute et la plus relevée, pour la sublimité transcendante de son objet, et la connaissance qu'elle donne, raisonnée et approfondie, de tout l'ensemble de la révélation chrétienne. Si donc la Somme théologique *est dite faite à l'usage des commençants, il va de soi que ce ne pourra être en raison de la facilité des matières, et beaucoup moins encore, de la manière superficielle dont elles y seront traitées; mais, d'une part, pour le retranchement de tout ce qui est de nature à embrouiller ou à fourvoyer l'étudiant, et de l'autre, pour le bel ordre dans lequel chacun des points de la doctrine sacrée y sera présenté à sa considération. Cajetan dit très bien :* Non ratione facilitatis aut superficialis tractatus, sed ratione sectarum superfluitatum, omissæ repetitionis et pulcherrimi ordinis ab ipso (auctore) inventi.

Et cela, c'est aussi une clef pour bien entendre le breviter ac dilucide, *que beaucoup seraient tentés de prendre pour une ironie, sinon pour un leurre, tant il leur paraît difficile de trouver la brièveté dans les 3113 articles dont la* Somme *se compose, et la clarté dans les questions si abstraites dont elle est remplie. Mais, qui raisonnerait de la sorte, raisonnerait à côté, comme qui n'aurait saisi ni le sens ni la portée des termes de la proposition. Evidemment, il n'est au pouvoir de personne de changer la nature des choses, et moins qu'à tout autre, ne pouvait venir au Docteur Angélique la prétention folle de réduire la théologie au point où l'étude n'en serait plus qu'un jeu de quelques jours. C'est pourquoi, après avoir dit que son intention était de traiter ce qui touche à la doctrine sacrée avec brièveté et clarté, il ajoutait : autant que la matière le comportera,* secundum quod materia patie-

tur. *Il faudra donc, à son école aussi, un travail sérieux et un persévérant effort, et pourtant on y trouvera la brièveté et la clarté promises : la brièveté, parce qu'il mène toujours par le plus court chemin au formel des questions, en économisant à son disciple la surcharge des systèmes ; la clarté également*, cette clarté reposante *dont parlait Pie X de sainte mémoire,* si bonne aux esprits droits et sincères, qu'attire le seul désir de la vérité.

Pie X qui avait été, lui aussi, professeur de Séminaire, en appelait par ces paroles à sa propre expérience ; mais vous avez aussi la vôtre, très cher ami. L'expérience, vous l'avez faite avec un plein succès, et c'est avec grande raison que vous dites que ce qui a si bien réussi au Séminaire de Quimper pourrait réussir aussi ailleurs. Il me reste donc à souhaiter à votre opuscule la vogue qu'il mérite, et en attendant que l'événement me permette de vous en féliciter, je vous prie d'agréer l'assurance des sentiments très cordialement dévoués avec lesquels je suis, très cher ami,

Votre très affectionné serviteur en Notre-Seigneur,

L. BILLOT, S. J.



Le 8 avril 1918, l'auteur de ces lignes avait l'honneur d'être reçu par sa Sainteté le Pape Benoît XV. Il lui dit l'attachement du diocèse de Quimper aux directions pontificales, particulièrement en ce qui concerne l'étude de saint Thomas, l'amour avec lequel les élèves étudient la Somme théologique, *l'intérêt qu'ils y prennent, les encouragements reçus la veille de son Eminence le Cardinal Billot. Sa Sainteté témoigna de sa satisfaction en concédant une bénédiction autographe dont voici le texte :*

« Dum vota paterno animo concipimus, ut, in sacro Seminario Corisopitensi, philosophiæ ac theologiæ studia, Angelico Doctore præeunte, floreant, studiorumque comes pietas singulos doceat Eum moribus ac mente referre, qui mitis fuit et humilis corde, moderatoribus, magistris, alumnis, apostolicam benedictionem amantissima voluntate impertimus.

« Ex Ædibus Vaticanis, die octava Aprilis, anno MCMXVIII

« Benedictus P P. XV. »

Quelques mois après, dans les « Echos de Santa-Chiara » (1) *parut un compte-rendu de l'expérience de l'enseignement de la* Somme théologique *au Séminaire de Quimper. L'auteur eut la joie de recevoir, de Rome, des maîtres du Sémi-*

(1) « Une expérience au Séminaire de Quimper : l'enseignement de la Somme théologique » dans les *Echos de Santa-Chiara*, Bulletin du Séminaire français de Rome, Mars-Août 1918.

naire français et de l'Université grégorienne, de France, de professeurs de Facultés et de Séminaires, et de quelques Prélats, des approbations et des encouragements.

Depuis lors, il nous a été demandé de reprendre la question, et de faire connaître à un public plus étendu nos réflexions sur ce sujet ainsi que les résultats de notre modeste expérience. Nous pourrons peut-être un jour publier les explications de saint Thomas que nous donnons à nos élèves. Aujourd'hui, nous voulons dire simplement pourquoi et comment il convient, selon nous, d'enseigner la Somme théologique *dans les Séminaires diocésains.*

Mgr Lorenzelli, alors nonce en France, plus tard cardinal et préfet de la Sacrée Congrégation des Etudes, aimait à comparer la Somme théologique *et l'*Evangile. « *Ce sont, disait-il, deux livres magnifiques, assez simples pour que tous comprennent quelque chose à les lire, assez élevés pour que les doctes et les plus exigeants y trouvent leur compte.* » *Puissent tous nos séminaristes pratiquer la lecture quotidienne de la* Somme *comme ils le font de la* Bible ! *Qu'ils réalisent pour le chef-d'œuvre de l'Angélique Docteur le vœu qu'en une image charmante le grand saint Jérôme formulait pour l'Ecriture :* « Ut tenenti codicem somnus obrepat, et cadentem faciem pagina sancta recipiat (1) ! » *Dieu veuille enfin leur donner de comprendre les enseignements que saint Thomas y a renfermés, comme de suivre les saints exemples qu'il nous a laissés :* « Et quæ docuit, intellectu conspicere, et quæ egit, imitatione complere (2) ! »

CORENTIN LE GRAND

(1) Epître *Ad Eustochium, de custodia virginitatis*, épître 22, 17 (Migne, P. L. 22, 404).

(2) Oraison de la fête de saint Thomas d'Aquin, 7 Mars.

L'ENSEIGNEMENT DE LA SOMME THÉOLOGIQUE
DANS LES SÉMINAIRES

PREMIÈRE QUESTION :

Pourquoi l'enseignement de la Somme théologique dans les Séminaires ?

Pourquoi l'enseignement de la Somme théologique dans les Séminaires ?

Parce que, en matière d'enseignement religieux, il n'est point d'autorité comparable à celle de saint Thomas d'Aquin, et qu'il n'existe point de livre humain qui approche de la Somme théologique.

Cette autorité est un fait, et elle s'imposa de bonne heure. Dès son apparition, on professa pour la Somme l'admiration la plus vive. Frère Thomas vivait encore, et déjà les Pontifes prônaient l'excellence de son enseignement. Puis, deux siècles durant, la Somme partage le sceptre des Ecoles avec les Sentences, et les articles de saint Thomas sont commentés aux élèves en même temps que Pierre Lombard. Les ouvrages de l'Aquinate sont dans toutes les mains, et dans l'espace de trente ans, de 1470 à 1500, on les réimprime plus de deux cents fois. Enfin, à partir du XVI[e] siècle, le Docteur Angélique détrône le Maître des Sentences, la Somme devient le texte classique des Collèges et des Universités, l'enseignement officiel n'est plus que le commentaire et l'explication de saint Thomas, désormais le Maître.

Et l'on comprend la raison de cette prédominance et de ce triomphe. La pensée de l'Ange de l'École se trouve être, en effet, la pensée théologique par excellence, et la Somme l'explication scientifique, souvent *canonisée*, du catéchisme. Une peinture conservée à Trévise représente le célèbre Dominicain devant son pupitre, la main droite sur un volume, la gauche sur une église illuminée au dehors, et toute pénétrée au dedans par les rayons du soleil symbolique demeuré depuis l'inséparable attribut du Docteur Angélique. Cela ne signifierait-il pas que saint Thomas est à la fois le rempart inexpugnable de la doctrine chrétienne et le foyer d'où émane la plus éclatante lumière de la Théologie catholique?

Pourquoi, dès lors, dans nos Ecoles de Théologie, dans nos Séminaires diocésains, ne reviendrait-on pas à l'étude directe du vieux Docteur ? Pourquoi la Somme théologique ne serait-elle pas le livre de classe, celui de l'élève comme celui du maître? Pourquoi cet admirable *résumé* de la doctrine de l'Église, toujours ancien et toujours nouveau comme cette doctrine elle-même, n'aurait-il pas la place de choix dans la bibliothèque et sur la table de travail du séminariste? Pourquoi n'entreprendrait-on pas d'en faire le texte des leçons quotidiennes, auquel se rattacheraient et se rapporteraient toutes les explications, le « lieu », dirait Aristote, de l'enseignement, le manuel de Théologie enfin, de Théologie dogmatique surtout, le livre vraiment manuel,

Nocturna versate manu, versate diurna?

Le cardinal Casanate avait fait inscrire par mode de sentence, dans la bibliothèque de la Minerve, à Rome :

« En vain liriez-vous tous les livres, si vous ne lisez Thomas d'Aquin ; et si vous le lisez lui seul, c'est assez, il vous suffit. » Peut-être, et sans doute, qu'à le lire, les élèves y prendraient goût, et la Somme n'aurait pas le sort de ces pauvres manuels de théologie que l'on étudie pendant les années de formation du Séminaire, et qu'on ne revoit guère plus après, que pour un examen ou une conférence. Peut-être, et sans doute, que ce livre-là, on aimerait encore à le scruter chaque jour, parce que chaque jour on y trouverait des beautés nouvelles et des lumières jusque là inaperçues. Le jeune clerc, initié de bonne heure à la Somme, continuerait, devenu prêtre, à en faire son livre, à l'admirer, à le goûter, à en jouir, se plaisant à contempler les horizons sans fin que lui découvre, par l'étude, la raison éclairée par la foi.

Mais il faut préciser. Nous estimons que le texte de saint Thomas doit être le texte étudié par l'élève, parce que, adopter la Somme comme manuel de classe, c'est, en illuminant les esprits et en instruisant les âmes :

PROCURER UNE VIGOUREUSE FORMATION AUX « DÉBUTANTS » EN THÉOLOGIE, AUXQUELS SAINT THOMAS DESTINE SON ŒUVRE ;

SE CONFORMER, DE LA MANIÈRE LA PLUS PARFAITE, AUX DIRECTIONS DES PAPES QUI RECOMMANDENT AVEC INSTANCE CELUI QUI EST LE PATRON DES ÉCOLES CATHOLIQUES ;

ASSEOIR L'ENSEIGNEMENT DE LA THÉOLOGIE, DE LA THÉOLOGIE POSITIVE ET DE LA THÉOLOGIE SCOLASTIQUE, SUR LE ROC DOCTRINAL.

I

Les destinataires de la Somme de Théologie.

On est souvent surpris aujourd'hui, lorsqu'on entend dire que la Somme théologique était, dans la pensée de saint Thomas, un simple manuel destiné aux élèves de théologie. Et c'est pourtant la vérité. Que l'on se reporte plutôt au prologue de la Somme :

« Parce que le Docteur de la vérité catholique ne doit pas seulement instruire ceux qui sont déjà avancés, mais qu'il lui appartient de former aussi les débutants, — conformément à ce texte de l'Apôtre au chapitre troisième de la première Epître aux Corinthiens : Comme à de petits enfants dans le Christ, je vous ai donné du lait à boire, non de la nourriture solide, — le dessein que nous nous proposons dans cet ouvrage est de livrer ce qui appartient à la religion chrétienne de la manière qui convient à la formation des débutants.

« Nous avons remarqué, en effet, que les novices en cette doctrine sont souvent empêchés par ce qu'ont écrit divers auteurs ; partiellement, d'abord, à cause de la multiplicité des questions, des articles et des arguments inutiles ; partiellement aussi, parce que ce qui est nécessaire à savoir pour ces novices ne leur est pas livré selon l'ordre scientifique, mais selon que l'exigeait l'exposition des livres, ou selon que se présentait l'occasion d'en disputer ; partiellement encore, parce que la répétition fréquente des mêmes choses engendrait et le dégoût et la confusion dans l'esprit des auditeurs.

« Nous efforçant donc d'éviter ces défauts et d'autres de même genre, nous essaierons, avec confiance en l'aide de Dieu, d'exposer ce qui appartient à la doctrine sacrée, brièvement et avec clarté, autant que le comportera la matière. »

Le Docteur s'adresse donc aux novices, *incipientes*, qu'il oppose aux *provecti*. L'enseignement théologique, en effet, comprenait trois degrés : la première initiation se faisait sous la direction du *lecteur de la Bible* ; l'élève passait ensuite aux cours du *bachelier*, qui expliquait, ou, comme on disait alors, « lisait » les Sentences de Pierre Lombard ; il était enfin admis aux leçons du *Maître*, lequel, ou bien commentait l'Ecriture Sainte, — c'était l'*Actus ordinarius*, et l'on avait les *lectiones magistrales*, — ou bien dissertait sur des questions spéciales, choisies d'avance et discutées en public, dites à cause de cela questions disputées, — c'était l'*Actus extraordinarius*, et l'on avait les *disputationes*. — Le débutant, l'*incipiens*, c'est le disciple à l'école du bachelier ; l'auditeur du Maître est le *provectus*. Et saint Thomas veut remédier aux multiples difficultés que rencontre celui qui aborde pour la première fois la Théologie, difficultés qui proviennent des cours, ou trop étendus, ou trop nombreux, ou trop disparates, donnés par les professeurs, maîtres ou bacheliers. De ce chaos des Ecoles, la Somme émerge comme un phare qui servira de guide à la jeunesse des Collèges et des Universités.

C'est à elle que le Docteur Angélique destine son œuvre, à ceux qui ne peuvent absorber que le lait de la théologie et qu'incommoderait une nourriture trop forte ; et non seulement aux élèves des Facultés, mais à tous

ceux qu'intéresse la science des vérités chrétiennes, clercs ou laïques. Un témoin au procès de canonisation de saint Thomas déclara, en 1319, que « même les laïques et ceux qui étaient d'une intelligence ordinaire — *parum intelligentes* — cherchaient et aimaient avoir les écrits de saint Thomas d'Aquin (1). »

Sans doute l'étudiant doit connaître déjà la Philosophie et posséder dans ses grandes lignes l'Ecriture Sainte. Saint Thomas suppose cette formation préalable chez le lecteur : généralement celui-ci aura reçu l'enseignement propédeutique près des *lectores biblici*, et il avait déjà fréquenté les œuvres d'Aristote, l'Organum, la Physique, la Philosophie première, et l'Ethique.

Qui ne voit aussitôt que ces conditions sont également réalisées par les élèves qui, dans nos Séminaires, vont commencer la Théologie ? Régulièrement, deux ou trois fois la semaine, on leur donne des cours, d'abord d'Introduction générale à l'Ecriture Sainte, puis de Commentaire et d'Exégèse de la Bible. Les deux premières années, la Philosophie est l'enseignement principal et quotidien, préparant directement à l'étude de saint Thomas ; le programme comprend l'essentiel de la Philosophie du Stagyrite, la Logique et la Critériologie, la Cosmologie, la Métaphysique générale et la Métaphysique spéciale, la Morale naturelle ; l'élève se familiarise avec les propositions fondamentales de la Scolastique, avec la terminologie et le système thomistes, avec les adages et les formules qui se retrouveront à chaque page de l'Ange de l'Ecole. Avec ces connaissances, le

(1) R. P. Pègues, *Commentaire français littéral de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin*, Toulouse, 1907, t. 1, p. 3, note 1.

voilà amené jusqu'au seuil de l'édifice admirable qu'est la Somme. Pourquoi lui interdirait-on obstinément l'accès du sanctuaire bâti pour lui? Il est sans doute un écueil à éviter, celui d'un enseignement trop élevé et dont quelques privilégiés seuls pourraient profiter. Il faut prendre garde, néanmoins, sous prétexte de prévenir cet inconvénient, de tomber dans un autre plus grave encore, celui de l'infériorité doctrinale. Ni ésotérisme, ni exotérisme. Certes, dans les Séminaires, on aura toujours soin d'insister sur les thèses élémentaires, fondamentales, capitales ; on visera d'abord à former la moyenne de la classe. Qu'on ne se méprenne pas toutefois ! Les Séminaires sont des Ecoles de Théologie. On ne confondra donc pas la leçon de théologie avec un catéchisme de persévérance.

*
* *

Les destinataires de la Somme sont donc les étudiants en théologie. Et saint Thomas, dans le Prologue, Cajetan, dans son Commentaire, expliquent pourquoi : « Novitiis namque opus hoc convenire dicitur, écrit Cajetan, non ratione facilitatis, aut superficialis aut epilogalis aut introductorii tractatus, sed ratione sectarum superfluitatum, omissæ repetitionis et pulcherrimi ordinis ab ipso inventi ; ut enim in processu apparet, omnes theologales difficultates, et ex propriis, hic distincte tractantur (1)..... »

(1) « La Somme est dite convenir aux novices, non pour la banalité des matières, ou parce qu'elle est superficielle, ou parce qu'elle ne serait qu'une sorte d'épilogue ou une introduction à un corps de doctrine plus développé, non, mais pour le choix des matériaux, laissant de côté tout ce qui est superflu, mais pour le soin vigilant à ne pas tomber

Ratione sectarum superfluitatum. Pas de superfluité, mais une sage sobriété dans l'enseignement. Et ce n'était pas un mince mérite, à une époque où l'on se croyait tenu de suivre Pierre Lombard et d'expliquer, sans grande discrétion, ses quatre livres ; où l'on mélangeait assez facilement les matières théologiques et philosophiques ; où, après l'exposé contradictoire des problèmes, les solutions nettes faisaient souvent défaut. Saint Thomas discerne et propose une synthèse : détails inutiles, textes encombrants, digressions brillantes, travaux d'érudition, curiosités humaines, explications simplement hypothétiques, il les exclut tous, et avec la plus grande sévérité (1). Et pourtant il dira toujours l'essentiel. Il se peut que nous ayons quelque chose à ajouter. Alors même la substance est dans saint Thomas.

Ratione omissæ repetitionis. Pas de redites, pas de répétition fastidieuse, mais de la précision : précision dans la question, précision dans la définition, précision dans la thèse, la précision brille dans la Somme. Ce qui ne signifie pas qu'en classe, oralement, le professeur ne doive répéter, souligner, redire encore et encore les mêmes principes, les mêmes propositions, l'idée-mère d'une solution, d'une thèse, d'un traité : c'est par le fait d'insister à propos sur un point qu'apparaît le bon pédagogue, c'est dans la manière de ramener tout détail à un principe qu'on reconnaît le vrai maître.

dans des redites ou des répétitions, mais pour l'ordre parfait, méthodique et scientifique qui doit présider à la disposition des matières traitées ».

(1) Si, malgré cela, il reste dans la Somme quelques articles qui n'offrent plus grand intérêt, on s'expliquera leur présence par l'influence du texte de Pierre Lombard, le Maître.

Ratione pulcherrimi ordinis, L'ordre est la marque la plus sensible du divin dans les choses, la qualité première d'un livre d'étude. Or, l'ordonnance de la Somme, de l'ensemble et du détail, est admirable : Dieu, l'homme et l'Homme-Dieu, voilà le plan général. Même clarté pour chaque question : la Grâce, par exemple, est étudiée en elle-même, dans ses causes, dans ses effets, et il est facile de greffer ici ou là les compléments nécessités par les Protestants, les Jansénistes, les Baïanistes. Toujours, dans les débuts, le professeur aura soin, nous le redirons encore, d'indiquer le plan de la Somme et du traité que l'on aborde : les merveilles qu'il laisse entrevoir exciteront l'ardeur à l'étude.

Car la Somme théologique est un monument merveilleux, comme ces superbes cathédrales dont elle est contemporaine. Celles-ci sont les synthèses de l'art, celle-là le résumé des travaux antérieurs et la synthèse de la pensée chrétienne. Dans les cathédrales et dans la Somme, même ordre, même harmonie des lignes, même symétrie des parties ; même ampleur, même hardiesse, même puissance, même majesté (1).

Quel livre de théologie pourrait donc se comparer à la Somme, si l'on songe qu'à tant de merveilles, elle unit les qualités du bon manuel, la brièveté et la clarté ? « *Breviter ac dilucide* » écrit saint Thomas dans son Prologue.

Nous avons déjà dit comment il entend la brièveté. La Somme ne paraîtra pas trop volumineuse quand on se rappellera qu'elle traite toute la Théologie, dogme et morale ; que la Philosophie rationnelle y occupe une

(1) Pour cette comparaison, se rapporter au Panégyrique de saint Thomas, 7 mars 1874, par Mgr FREPPEL.

grande place ; que l'auteur va d'emblée au cœur des questions et propose tout de suite les principes qui permettront et des applications nouvelles et la solution de problèmes nouveaux aussi.

Chez saint Thomas, la brièveté ne nuit pas à la clarté, et celle-ci est sa qualité maîtresse. Anselme, disciple de Platon par saint Augustin, pour éviter l'aridité et la sécheresse des péripatéticiens, cherche l'antithèse et les mots à effet : c'est l'Augustin du Moyen-Age. Bonaventure a pour mérite surtout d'allier le sentiment à l'intelligence : c'est le Docteur Séraphique. Albert Le Grand domine par l'étendue du savoir : c'est le Docteur Universel. Thomas d'Aquin les surpasse tous par la clarté, il est la grande lumière de l'Eglise, *Præclarum christiani orbis decus et Ecclesiæ lumen* (1).

« A Rouen, en présence de Mgr Thomas et du nonce Rotelli, Gounod déclarait que, s'il avait connu, étant au Séminaire, la Somme de saint Thomas, il eût probablement persévéré dans l'état ecclésiastique. Et s'échappant en une superbe envolée à cette pensée du chef-d'œuvre, il en vantait les proportions et l'harmonie en de tels termes, que c'était merveille de voir et d'entendre vibrer cet immortel génie de la musique sacrée au souvenir et à la pensée de l'œuvre théologique enfantée par le génie de Thomas d'Aquin (2). » Que pas un de nos séminaristes n'ait à éprouver un jour les regrets de Gounod au souvenir du Séminaire ; que tous, au contraire, dès les premières années de formation, s'éprennent de la Somme Théologique ! Et il en sera

(1) *Office de saint Thomas*, dans le Bréviaire Romain, 7 Mars.
(2) R. P. PÈGUES, op. cit., p. 56, note I.

ainsi sans doute le jour où le maître fera de la Somme la base de son enseignement, et en expliquera à ses disciples la méthode et les principaux articles.

II

Les directions Pontificales.

S. E. Le Cardinal Billot, dans le discours d'ouverture de la nouvelle Académie romaine de saint Thomas d'Aquin, disait, le 11 mars 1915 :

« Des Papes se succèdent, Papes de nationalité différente, avec des tendances et des caractères très divers, mais tous, depuis Jean XXII jusqu'à Benoît XV, n'ont qu'une voix pour recommander saint Thomas d'Aquin. »

Et de vrai. Quand, un demi-siècle après la mort de saint Thomas, on procéda à la canonisation du Docteur Angélique, le Pontife, qui était Jean XXII, mentionnant les nombreux prodiges opérés par saint Thomas, remarqua qu'il avait fait autant de miracles qu'il avait écrit d'articles : « *Tot fecit miracula, quot scripsit articulos.* » Puis, bien plus tard, au lendemain du concile de Trente, Pie V exalte le mérite de la Somme, proclamant les services rendus par ce monument aux Pères du concile. Enfin, avant lui comme après lui, les Pontifes de Rome, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Nicolas V, comme Sixte-Quint, Innocent XII, Benoît XIII, Clément XII, Benoît XIV, tous honorent la sagesse de Thomas d'Aquin par de remarquables éloges et les plus glorieux témoignages.

Mais aucune voix, semble-t-il, ne s'est faite plus

pressante, on pourrait dire plus impérieuse, que celle des trois derniers papes, Léon XIII, Pie X, Benoît XV. Ils ne se contentent plus de louer et de recommander saint Thomas, ils *l'imposent* comme le Maître en philosophie et en théologie. Ils ne vont sans doute pas jusqu'à exiger, dans les Séminaires, la Somme comme texte des cours de théologie. Ils demandent, toutefois, qu'on en explique la méthode ainsi que les principaux articles, et ils ordonnent d'en retenir fidèlement la doctrine.

*
* *

A peine monté sur le siège de Pierre, Léon XIII donnait au monde la magistrale encyclique *Æterni Patris* (1). Il y constate avec la plus grande joie que, depuis saint Thomas, « les hommes les plus doctes et du plus grand renom en Théologie comme en Philosophie, après avoir recherché avec la plus grande avidité les œuvres immortelles du grand Docteur, se sont livrés tout entiers, non pas seulement à cultiver son angélique sagesse, mais à s'en pénétrer et à s'en nourrir. » Et il note que « presque tous les fondateurs et législateurs des Ordres religieux ont ordonné à leurs frères d'étudier la doctrine de saint Thomas et de s'y attacher religieusement; et qu'ils ont pourvu d'avance à ce qu'il ne fût permis à aucun d'eux de s'écarter impunément, pas même sur le moindre point, des vestiges d'un si grand homme. »

Le Pape se reportait ensuite, *magna cum voluptate*, « à ces Ecoles et à ces Académies célèbres et jadis si florissantes de Paris, de Salamanque, d'Alcala, de Douai, de

(1) 4 août 1879.

Toulouse, de Louvain, de Padoue, de Bologne, de Naples, de Coïmbre, et d'autres en grand nombre. De ces Académies, nul n'ignore que la gloire grandissait en quelque sorte avec le temps ; et les consultations qu'on leur demandait dans les affaires les plus importantes jouissaient partout d'une grande autorité. Or il est reconnu aussi que, dans ces nobles asiles de la sagesse humaine, saint Thomas siégeait en prince comme dans son propre empire, et que tous les esprits, tant des maîtres que des auditeurs, se reposaient uniquement, d'un consentement merveilleux, sur l'enseignement et l'autorité du Docteur Angélique. »

Le Pontife rappelait encore « que les Conciles œcuméniques dans lesquels brille, cueillie par toute la terre, la fleur de la sagesse, se sont appliqués en tout temps à rendre à Thomas d'Aquin un hommage particulier ». Il semblait, remarquait-il encore, « que dans les Conciles de Lyon, de Vienne, de Florence, du Vatican, Thomas eût assisté, présidé même aux décrets des Pères, et combattu avec une vigueur indomptable et avec le plus heureux succès, les erreurs des Grecs, des hérétiques et des rationalistes. » Enfin, disait le Pape, « une dernière palme semble avoir été réservée à cet homme incomparable : il a su arracher aux ennemis eux-mêmes du nom catholique le tribut de leurs éloges, de leur admiration. »

Cette même année, Léon XIII créait l'Académie romaine de saint Thomas, et quelques mois après (1) instituait saint Thomas Patron de toutes les Écoles catholiques, déclarant « que la doctrine de saint Thomas

(1) 4 Août 1880.

est si vaste qu'elle contient, comme une mer, toute la sagesse venue des Anciens. Tout ce qui a été dit de vrai, tout ce qui a été sagement discuté par les philosophes païens, par les Pères et les Docteurs de l'Eglise, par les hommes éminents qui ont fleuri avant lui, non seulement il l'a pleinement connu, mais il l'a accru, complété, disposé avec une telle clarté de langage, avec une telle perfection de méthode, avec une telle propriété des termes, qu'il semble n'avoir laissé à ceux qui viendraient après lui que la faculté de l'imiter, leur ôtant toute possibilité de le surpasser. »

Mais ce n'était pas assez. Ecrivant à M[gr] Satolli (1) pour le féliciter de sa théologie rédigée en forme de commentaire de la Somme, le Pape le louait « grandement » d'avoir expliqué le saint Docteur en telle manière que ses élèves en pouvaient suivre le texte page à page. « De la sorte et non autrement, ajoutait le Pontife, il arrivera que la vraie doctrine de saint Thomas fleurira dans les Ecoles, ce qui nous tient extrêmement à cœur. Une méthode d'enseignement qui s'attache à l'autorité et aux manières de voir particulières à certains auteurs a un fondement muable ; elle n'aboutit souvent qu'à enfanter des opinions diverses qui se combattent les unes les autres, et ces opinions ne reflètent plus

(1) 19 Juin 1886. Cf. aussi l'encyclique *Officio Sanctissimo* (22 décembre 1887), où le Pape remarque qu'adopter la Somme comme livre d'enseignement n'est pas forger une entrave à la liberté indispensable au progrès de la science. « Il est vrai, dit Léon XIII, que la raison humaine veut pénétrer avec des armes libres dans la connaissance intérieure et cachée des choses ; elle le veut et ne peut pas ne pas le vouloir. Mais avec Thomas d'Aquin pour auteur et pour maître, elle le fait plus vite et plus librement, parce qu'elle le fait avec une entière sécurité, à l'abri de tous les périls de dépasser les frontières de la vérité ».

la pensée du saint Docteur, favorisent les dissensions et les luttes qui n'ont agité que trop longtemps les Ecoles catholiques, au grand détriment de la science sacrée. » Le Pontife demandait « que les professeurs de Théologie, imitant les Pères du concile de Trente, eussent, ouverte sur leurs chaires, la Somme de saint Thomas, pour tirer de là leurs lumières, leurs raisons, leurs conclusions théologiques. » Il déclarait que « c'est par de tels exercices que l'Eglise se donnera des soldats invincibles, capables de refouler toutes les erreurs et de défendre la vérité catholique. »

Sans doute le Pape songeait d'abord à l'enseignement des grandes Ecoles et des Facultés. Mais les raisons alléguées par le Pontife sont d'ordre général ; elles gardent toutes leur valeur pour les Séminaires ordinaires, aussi bien que pour les Ecoles de haut enseignement.

D'ailleurs, écrivant au Clergé français (1), il lui prescrivait l'étude de la Somme :

« Est-il besoin d'ajouter que le livre par excellence où les élèves pourront étudier avec plus de profit la Théologie scolastique est la Somme de saint Thomas d'Aquin ? Nous VOULONS donc que les professeurs aient soin d'en expliquer les principaux articles relatifs à la foi catholique. » Ici, le Pape commande. Comment lui obéir sans faire au moins de temps à autre, dans nos Séminaires, des cours de la Somme ? Comment réaliser ces cours, si les élèves n'ont pas le texte même entre les mains ? Et pourquoi, dès lors, ne pas adopter simplement la Somme elle-même comme manuel de théologie ?

(1) *Depuis le jour*, 8 septembre 1889.

*
* *

A Léon XIII succède Pie X qui s'empresse de renouveler toutes les prescriptions thomistes de son prédécesseur (1). Il les rappelle avec insistance, d'abord aux évêques d'Italie (2) : « Que les études de Philosophie, de Théologie et des sciences annexes, spécialement de la Sainte Ecriture, se fassent en se conformant à l'étude de saint Thomas ; » ensuite, à tous les Evêques et aux Maîtres généraux des Ordres religieux, qui ont pour mission de veiller à la formation des jeunes clercs (3) : « Pour ce qui est des études, Nous voulons et Nous ordonnons expressément que la Philosophie scolastique soit établie comme fondement des études sacrées. Et la chose capitale ici est qu'en prescrivant de suivre la Philosophie scolastique, Nous entendons surtout, par cette philosophie, la philosophie de saint Thomas d'Aquin. »

Il ne tolère pas que ses ordres soient mal compris ou mal obéis. Le 29 juin 1914, il publiait le splendide Motu Proprio *Doctoris Angelici*, enjoignant aux professeurs de se souvenir loyalement qu'ils n'ont pas le pouvoir d'enseigner pour communiquer à leurs élèves les opinions qui leur plaisent, mais pour leur livrer les doctrines qui sont le plus recommandées par l'Église, c'est-à-dire, dit le Saint Père, celles du Docteur Angélique : « Il s'est trouvé,

(1) Bref adressé le 23 janvier 1904 à l'Académie Romaine de saint Thomas d'Aquin : *In præcipuis*.

(2) Encyclique du 28 juillet 1906 : *Pieni l'animo*. Même enseignement dans *Pascendi*, 8 septembre 1907.

(3) *Sacrorum Antistitum*, 1er septembre 1910.

parce que Nous avions dit qu'il fallait *surtout, præcipue,* suivre la philosophie de Thomas d'Aquin, sans dire qu'il fallait la suivre *uniquement, unice,* que plusieurs se sont persuadé qu'ils obéissaient à Notre volonté ou, à tout le moins, qu'ils ne lui étaient point contraires, s'ils prenaient indistinctement, pour s'y tenir, ce que tel autre des Docteurs scolastiques a enseigné en Philosophie, bien que cela fût en opposition avec les principes de saint Thomas. Mais en cela ils se sont grandement trompés. Lorsque Nous donnions aux Nôtres saint Thomas comme chef de la Philosophie scolastique, il va de soi que Nous aurions voulu surtout imposer ses principes, qui sont les fondements de sa philosophie. »

Le Maître par excellence en Théologie comme en Philosophie, assure encore Pie X, est saint Thomas. « Que si la doctrine de quelque auteur ou de quelque saint a été jamais recommandée par Nous ou par Nos prédécesseurs avec des louanges particulières, en telle sorte qu'aux louanges se joignissent l'invitation et l'ordre de la répandre et de la défendre, il est aisé de comprendre qu'elle n'a été recommandée que dans la mesure où elle s'accordait avec les principes de Thomas d'Aquin, ou qu'elle ne s'y opposait en aucune manière. »

Le Pontife précise sa pensée au point de vue pratique :

« C'est pour cela que Nous avons voulu déjà que tous ceux qui travaillent à enseigner la Philosophie et la Théologie sacrée fussent avertis que s'ils s'éloignaient d'un seul pas, *ullum vestigium,* surtout dans les choses de la métaphysique, de Thomas d'Aquin, ce ne serait

pas sans détriment pour eux.., Nous voulons que l'étude de la Théologie sacrée soit toujours illustrée à la lumière de la philosophie de saint Thomas d'Aquin. Il sera permis, *liceat,* dans les Séminaires ordinaires des clercs, d'user de livres qui exposent en abrégé les doctrines dérivées de la source de saint Thomas d'Aquin. Dans les Universités, il faut absolument, *omnino oportet,* qu'il y ait des cours de la Somme théologique elle-même. Nous voulons, commandons, ordonnons, *volumus, præcipimus, jubemus,* que le texte des leçons soit la Somme théologique, et qu'on mette un soin jaloux à susciter à son égard chez les élèves le plus grand amour. »

Le texte, sans doute, n'est pas imposé aux Séminaires diocésains. Mais on entre plus résolument dans la voie prescrite en n'usant pas, dans les Séminaires ordinaires, de la « licence » accordée par le Pape, et en adoptant comme livre d'étude la Somme théologique elle-même. D'ailleurs, n'est-ce pas surtout par le texte, suivant l'observation de Pie X, que « les étudiants des sciences sacrées percevront le mieux la signification des mots par lesquels les dogmes révélés de Dieu sont proposés par le magistère de l'Eglise ? » N'est-ce pas surtout par le texte qu'on est assuré de ne pas s'éloigner d'un seul pas du Docteur Angélique ? N'est-ce pas surtout le texte qui rendra plus faciles, ainsi que le note le Pontife, « l'intelligence et l'illustration des décrets solennels de l'Eglise enseignante et de ses actes venus dans la suite ? » Encore une fois, ne semble-t-il pas qu'à côté du manuel, si l'on en maintient l'usage, doive apparaître le texte de la Somme théologique, dont le manuel serait le commentaire et le résumé ?

*
* *

Malgré la tension des esprits vers les choses de la guerre, Benoît XV, élu Pape, ne tarda pas à manifester ses intentions et ses volontés touchant l'étude de saint Thomas d'Aquin, par un *Motu proprio* en faveur du Collège théologique de Bologne (1) auquel il accordait la faculté de conférer les grades, à la condition de garder soigneusement les prescriptions, soit de la Sacrée Congrégation des Etudes (2), approuvant « certaines thèses contenues dans la doctrine de saint Thomas d'Aquin et proposées par les maîtres de Philosophie », soit surtout du décret *Doctoris Angelici.*

Des doutes néanmoins persistaient dans certains esprits. On se demandait si le nouveau Pontife serait aussi pressant que Pie X. On sollicita donc des éclaircissements sur le Motu proprio *Doctoris Angelici*, on provoqua des explications de la Congrégation des Etudes, devenue, depuis, la Congrégation des Séminaires et Universités. Et la réponse, ratifiée et confirmée par Benoît XV, fut que la Somme devait être, dans les grands centres d'études, le texte à lire, à étudier et à commenter.

Plus tard, à l'occasion du septième centenaire de l'approbation de l'Ordre de saint Dominique par le Pape Honorius III, Sa Sainteté disait encore : « Celui qui s'adonne aux sciences austères, pourvu qu'il joigne au désir d'apprendre l'amour de la Sainte Eglise, comment n'estimerait-il pas au plus haut point, n'aimerait-il pas

(1) 4 décembre 1914.
(2) 27 juillet 1914. Nous ne voulons pas entrer dans les controverses soulevées autour de ce document.

passionnément et ne suivrait-il pas de la façon la plus stricte et la plus religieuse Thomas d'Aquin ? »

Depuis la promulgation du Code, il y a plus et mieux. Le canon 589, § 1, prescrit aux familles religieuses de suivre saint Thomas, et le canon 1366 § 2, en l'étendant à tous les Séminaires indistinctement, précise cette obligation : « Philosophiae rationalis ac Theologiæ studia et alumnorum in his disciplinis institutionem professores omnino pertractent ad Angelici Doctoris rationem, doctrinam et principia, eaque sancte teneant. »

Qu'est-ce à dire ? De tous les Pères, de tous les Docteurs, de tous les Théologiens, l'Eglise n'en prend qu'un, qui les résume tous, le seul Thomas d'Aquin ; elle fait une obligation, et combien formelle ! *omnino pertractent, sancte teneant*, à tous les professeurs enseignant en son nom ou sous son contrôle, de retenir la doctrine, les principes, la méthode de l'Angélique Docteur. Or deux hypothèses peuvent se présenter : ou bien la question que le maître explique en classe a été traitée par l'Ange de l'Ecole, ou bien elle est passée sous silence. Dans le premier cas, c'est la *doctrine* même de saint Thomas que le professeur doit exposer. Dans le second cas, si la question peut dépendre de ses principes, c'est selon ces *principes* qu'il faudra la traiter. Et, en toute hypothèse, toujours les matières devront être enseignées selon la *méthode* de saint Thomas.

*
* *

D'après saint Thomas (1), la réglementation des études appartient surtout à l'autorité du Siège apostolique pré-

(1) *Opusc. contra impugnantes Dei cultum et religionem*, C. III.

posé au gouvernement de l'Eglise universelle dont le bien dépend précisément de ces études. Or, les directions pontificales (1) sont nettes. Léon XIII veut que les professeurs aient soin d'expliquer à tous les élèves la méthode et les principaux articles de la Somme. Pie X ordonne que le livre d'étude du théologien soit la Somme ou du moins, dans les Séminaires diocésains, un abrégé de la Somme. Benoît XV fait une loi aux maîtres de former les disciples d'après la méthode, la doctrine, les principes de l'Ange de l'Ecole.

III

Théologie spéculative et théologie positive (2).

Tout enseignement théologique doit recourir à l'autorité et à la raison. A celle-ci, le rôle prépondérant dans nos Séminaires. Il faut d'abord donner à l'élève l'intelligence des expressions et des formules dogmatiques, comme des notions qu'elles recouvrent, lui montrer qu'il n'y a pas, dans les vérités proposées, de contradiction évidente, qu'elles s'harmonisent bien entre elles, interroger les principes pour en dégager les conclusions qu'ils renferment, et déduire les vérités les unes des autres : voilà l'objet du premier enseignement théologique. Or, saint Thomas l'a traité mieux que tout autre.

(1) Cf. le *Sanctus Thomas Doctor Communis* du P. Berthier.

(2) Cf. sur cette question l'article du R. P. Coconnier, *Positive ou spéculative*, dans la *Revue Thomiste*, Janvier 1903, p. 629-653, ainsi que les articles de Mgr Legendre, sur la *Somme théologique*, dans la *Revue des Facultés catholiques*, et qui paraîtront bientôt, sans doute, en volume.

On retrouve l'Ange de l'Ecole dans les décrets des Pères au concile de Lyon, de Vienne, de Florence, de Trente et du Vatican, et tels des textes conciliaires sont empruntés dans leurs termes mêmes à la Somme théologique. Qui, plus que saint Thomas, a tiré des conclusions des vérités révélées ? Nous lui devons le plus grand nombre des corollaires qui constituent l'enseignement ordinaire des catéchismes pour l'Incarnation et l'Eucharistie. Aucun Docteur n'a systématisé comme lui : la Théologie n'envisage en effet son objet que *sub ratione Dei*; d'où la meilleure synthèse sera celle qui part de la notion véritable et suprême de Dieu, et non celle qui considère toute chose par rapport à un problème spécial, tel que la liberté humaine ; une systématisation parfaite devra se rattacher à Dieu étudié en lui-même, ou à un mystère de l'Être suprême, et non à Dieu, bien et fin dernière de l'homme, car la notion d'être est antérieure à la notion de bien. Et précisément, l'idée génératrice de la Somme est Dieu en tant que tel (1).

Mais la question *quid sit* suppose la question *an sit*, et celle-ci se résoud, en Théologie, par voie d'autorité. C'est-à-dire que le professeur attachera de l'importance à la Théologie positive et, en enseignant saint Thomas, exploitera le magnifique trésor qu'il présente à ce point de vue. La Somme, écrivait M[gr] Freppel (2), est « comme un réservoir où le fleuve de la tradition est venu se décharger un instant avant de reprendre son cours à travers les âges. Ecriture sainte, Prédication apostolique, Apologistes chétiens, Pères de l'Eglise, Conciles,

(1) R. P. Garrigou-Lagrange, *De revelatione*, I, p. 31.
(2) *Œuvres*, tome iii, 3e édition, p. 350.

Théologiens, saint Thomas y résume tout, et quel résumé ! »

Il est, des auteurs du Moyen-Age, celui qui a le mieux appliqué les résultats de la Théologie positive à la Théologie scolastique (1).

La Somme, et cela devait être, est née de la Bible. Aussi mentionne-t-elle tous les livres du Nouveau Testament. Deux seulement de l'Ancienne Loi, et encore sont-ils très courts, n'y paraissent point : Abdias et Sophonie. En revanche, de notables parties, grâce aux citations, se pourraient reconstituer presque intégralement, tels certains chapitres de la Genèse.

Le Maître sait bien que le sens littéral est le véritable sens, et ordinairement le seul efficace. Souvent il recourt à la Tradition pour l'explication d'un texte, quand le sens n'en apparaît pas avec certitude, et qui contestera la légitimité du procédé ? Parfois, il est vrai, le passage scripturaire n'est pas probant et ne représente qu'une similitude de mots avec la thèse à démontrer, ou même, — et ceci est plus grave, quand il s'agit de textes dogmatiques, — est mal interprété. Mais grand nombre des textes qui ne s'adaptent qu'imparfaitement à la vérité théologique sont tirés du *Sed contra*. D'autre part, n'exigeons pas des théologiens du Moyen-Age la précision de la critique moderne : à l'exemple des Pères, une interprétation large leur suffisait souvent. Et puis, peut-on reprocher au saint Docteur de faire fond sur la Vulgate ? Cela ne l'empêche pas d'ailleurs, une fois ou l'autre, de

(1) Cf. Les articles du T. R. P. Gardeil, *La documentation de saint Thomas. Réponse à M. Turmel*, dans la *Revue Thomiste*, Mai-Décembre 1904.

noter certaines particularités hébraïques, d'en appeler à d'autres versions, de préciser ou discuter quelques expressions grecques. Nos manuels ordinaires de théologie eux-mêmes ont bien des progrès à faire encore sur ce point. Il appartiendra, d'ailleurs, au professeur de combler les lacunes, de corriger les erreurs, de compléter, en renvoyant à la Somme philosophique dont on sait la richesse scripturaire, de rajeunir l'explication de saint Thomas par la critique textuelle, par une interprétation conforme aux lois de l'herméneutique et aux données de la philologie.

Mais l'autorité qui fonde la doctrine sacrée est représentée aussi par la Tradition. Saint Thomas y fait appel et avec une telle fréquence que les citations transforment la Somme en un répertoire systématique de Patrologie. « Les enseignements des Pères, disait Léon XIII (1), gisaient de tous côtés comme les membres épars d'un grand corps. Saint Thomas les a réunis, les a fortifiés l'un par l'autre, les a classés dans un ordre admirable, les a enfin développés tant et si bien que son œuvre demeure pour l'Eglise catholique vraiment unique dans sa force tutélaire et dans sa beauté. »

Les deux premiers siècles de la littérature ecclésiastique y sont rares, à la vérité, sans doute parce que, écrites en grec, les productions d'alors étaient moins connues du Moyen-Age, et que plusieurs monuments de cette époque, longtemps perdus, n'ont revu le jour qu'assez tard. Des Pères apostoliques, Clément de Rome

(1) *Æterni Patris.*

seul est nommé, et pour des apocryphes. Rien des Apologistes. Relativement peu de citations des ouvrages postérieurs au VIIIe siècle, peut-être parce que trois à quatre cents ans paraissaient à saint Thomas une antiquité insuffisante : les noms les plus considérables, à ses yeux, sont Raban-Maur, Anselme, Bernard et, plus que tous, Pierre Lombard, le Maître des Sentences, qu'il utilise souvent sans le citer, pour la documentation patristique surtout. N'utiliserait-il pas de même manière Alexandre de Halès ?

Quelle abondance, en revanche, à la période intermédiaire ! Il interroge l'Orient et l'Occident, les Pères et les Docteurs; les symboles et les définitions des conciles. D'abord Origène, Tertullien et Cyprien. Puis, longtemps après, le pseudo-Denys et Jean Damascène, Boèce, Grégoire Le Grand et Isidore de Séville. Et, entre les uns et les autres, les illustres représentants de la plus brillante période littéraire de l'histoire de l'Eglise : Athanase, le premier des polémistes, les quatre Docteurs de l'Eglise grecque, et les quatre Docteurs de l'Eglise latine, parmi lesquels Augustin, qui a enseigné tout le Moyen-Age. L'évêque d'Hippone est pour l'Ange de l'Ecole la grande autorité théologique, comme Aristote le représentant de la raison.

Il arrive au Maître d'user d'apocryphes. Mais l'inconvénient n'est pas grave si la doctrine des *spuria* et des *suppositilia* représente la doctrine traditionnelle de l'Eglise. Il n'appuie le Dogme que sur la grande et large Tradition. Et alors, quel discernement dans le choix de ses autorités ! Les témoignages invoqués dans la question sont ceux des spécialistes : ainsi, à propos de la

Grâce, Augustin intervient cinquante-quatre fois, contre cinq de Grégoire, quatre de Denys, trois de Jean Damascène, deux d'Ambroise et de Jérôme, une de Raban-Maur et d'Anselme. Bien plus, admirera-t-on jamais assez l'habileté et la conscience du Docteur Angélique dans l'utilisation des textes ? D'une lecture, il retient la phrase ou la formule qui exprime d'une manière concentrée la substance du livre.

Et cette immense érudition sera pendant longtemps une des grandes sources de renseignements patristiques, et l'on verra les grands théologiens, comme Durand de Saint-Pourçain, adopter et transcrire les solutions et les textes proposés par saint Thomas.

*
* *

Il s'agit ensuite de savoir profiter de ce trésor.

On dit bien (1) que « l'interprétation ne saurait devancer l'information, mais qu'elle doit au contraire la suivre ; de même que le travail critique ne peut préjuger l'œuvre dogmatique » et que « la Théologie positive devient ainsi la base nécessaire de la Théologie spéculative. » Certes, la révélation est un fait contingent et elle doit s'établir par des preuves. Il ne s'ensuit pas que l'on puisse, avec les seuls documents, reconstituer la Théologie dans son intégralité. Le T. R. P. Gardeil l'a excellemment montré dans ses études sur « la Réforme de la Théologie catholique (2) » en proposant la méthode dite régressive. La tradition est le genre d'information

(1) Mgr Mignot. *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 304.
(2) *Revue Thomiste*, Mars-Avril 1903, *Idée d'une méthode régressive.*

qui a présidé à la première mise en œuvre de la Théologie. Avec le temps, cette méthode ne se modifia pas essentiellement, et personne n'eut l'idée de faire reposer la Théologie sur le terrain de l'information documentaire et critique.

D'où il ne peut s'agir de fonder la Théologie sur cette information, le document n'étant que le vestige inadéquat, souvent postérieur, de la tradition vivante ; il n'est pas *toute* la tradition, ni par conséquent *toute* la Théologie : ceci a plus de compréhension que cela.

Il ne s'agira pas davantage de se contenter paresseusement de l'acquis, d'apprendre saint Thomas par cœur et de vouloir tout résoudre par les formules de la Somme.

La vérité est dans le milieu : ni reconstruction à neuf, ni possession qui dispense de travailler, mais laborieuse revision. Or la revision suppose que l'on part d'un terme déjà donné.

On mènera donc de pair la Théologie positive et la Théologie scolastique en insistant d'abord sur celle-ci : le procédé sera celui du *fides quærens intellectum*.

Pratiquement, ces conditions se réaliseront dans l'étude de la Somme, en proposant au début du traité, de la question, de l'article, la doctrine à établir ; en déterminant sa valeur théologique, en l'expliquant philosophiquement, et alors, mais alors seulement, en mettant en regard les textes cités par saint Thomas. On plongera ces témoignages dans leur milieu, on en fera la critique textuelle et littéraire, on les éclairera par tous les moyens possibles, on les rapprochera d'autres formules du même auteur ou d'auteurs différents, on les complétera.

Parfois, il suffira d'étudier ainsi un seul Père, soit parce qu'il parle au nom de tous, comme Augustin dans la querelle des Rebaptisants, soit parce qu'il est de première importance pour la question débattue, comme Augustin encore dans le traité de la Grâce. D'autres fois, les textes proposés par saint Thomas serviront comme de pierres d'attente, auxquelles on rattachera d'autres témoignages plus anciens ou plus nouveaux. Toujours on évitera de juxtaposer, sans explication et sans connexion, des textes pris au hasard, fastidieuses litanies qui n'offrent d'autre intérêt que de surcharger inutilement la mémoire de l'élève... à moins, ce qui est plus simple, qu'il ne les passe sans les lire.

Mais saint Thomas n'est pas seulement riche du passé; il est aussi, en quelque sorte, « gros de l'avenir. » Pourquoi ne pas comparer sa doctrine à celle des Théologiens postérieurs, aux Canons conciliaires et aux Actes ecclésiastiques, qui s'en inspirent souvent, quand ils n'en donnent pas la lettre elle-même? « La Somme commentée, disait Pie X (1), rend plus faciles l'intelligence et l'illustration des décrets solennels de l'Eglise enseignante et de ses actes venus dans la suite. Car, ajoutait-il, après le bienheureux départ du saint Docteur, aucun Concile n'a été tenu par l'Eglise dans lequel lui-même n'ait été présent avec les richesses de sa doctrine. »

Le professeur de saint Thomas devra donc, en enseignant la Somme, montrer comment cette œuvre est précisément le « résumé » de la doctrine traditionnelle de l'Eglise, prise sur le vif dans la pensée des Pères et

(1) Motu proprio *Doctoris Angelici.*

exposée avec la raison théologique, et comment les décisions doctrinales postérieures vivent des conclusions théologiques formulées par l'Ange de l'Ecole. Ainsi nous aurions un peu de synthèse de la pensée de l'Eglise, dont la Somme théologique serait vraiment le centre. Et par là, nous unirions les Théologies dites positive et scolastique en une seule science, comme elles le sont en réalité, et il ne semble pas qu'il soit possible de les séparer, si tant est que la doctrine de l'Eglise soit une doctrine toujours vivante et toujours vivifiante,

SECONDE QUESTION :

Comment convient-il d'enseigner la Somme théologique dans les Séminaires ?

Nous indiquions, à l'instant, la manière d'enseigner la Somme. Il faut y revenir.

Du XIII[e] au XVI[e] siècle, il n'y avait, dans les Ecoles, pour lés théologiens, « que deux textes, deux livres : la Bible et les Sentences de Pierre Lombard. Tous ces livres qui portaient le nom de *Sommes*, et qui avaient pour origine commune les Sentences de Pierre Lombard, n'étaient que des travaux privés. Il n'étaient, pour les écoliers et pour les maîtres, que des ouvrages à consulter, et non pas des livres d'enseignement. Les *bachalarii biblici* lisaient la Bible, les *bachalarii sententiarii* lisaient les Sentences (1). »

Saint Thomas débuta dans l'enseignement à Cologne par la lecture des Sentences et il nous a laissé, à la suite de ces leçons, un remarquable commentaire du Maître. Plus tard, la Somme de l'Ange de l'Ecole devient le texte à expliquer dans les cours et, un jour, le Docteur Angélique supplantera complètement le Maître des Sentences : c'est lui qu'on lira, qu'on expliquera, qu'on développera, et sur lequel, après l'avoir divisé et subdivisé, on greffera diverses questions (2).

(1) R. P. Denifle, *Revue Thomiste*, 1894, p. 161.
(2) *Ibid.*

Que saint Thomas reprenne donc la première place dans nos Séminaires et que le texte des leçons y soit la Somme. Mais comment l'enseigner?

I

La méthode.

La méthode est une voie, et celle-ci est déterminée par le terme. Or, le but de l'enseignement des Séminaires n'est pas l'érudition. Nous ne voulons pas seulement que nos élèves sachent ce qu'on a pensé au XIIIe siècle. Sans doute, même au point de vue de l'histoire, l'étude de saint Thomas offre un grand intérêt, parce qu'elle fait voir la précision et le développement apportés à la doctrine sacrée par l'Ange de l'Ecole. Mais une fois entrés dans cette voie, nous ne pourrions nous arrêter, nous devrions entreprendre le même travail pour chacun des Pères, des Docteurs, des grands théologiens, et ceci n'est point le programme normal d'une Ecole de théologie.

Le jeune clerc, au Séminaire, doit acquérir une connaissance sérieuse et profonde des vérités révélées, obtenir de ces vérités la science qui lui permettra de les exposer aux fidèles avec justesse et clarté, et de les défendre efficacement contre les attaques dont elles sont souvent l'objet. Il faut que notre enseignement prépare directement le prêtre à sa fonction apostolique. Son autorité dans les conférences publiques ou privées dépend d'abord de sa valeur doctrinale.

Dès lors, il ne s'agira pas de livrer la Somme comme

un bloc aux élèves et de la leur faire absorber, par tranches, depuis la première page jusqu'à la dernière. Le professeur prendra dans l'œuvre du Docteur les traités dogmatiques ordinaires, se réservera le travail pénible de l'élaboration et guidera l'élève dans l'étude de chaque question et de chaque article.

Il ne faut pas non plus que l'enseignement de saint Thomas soit un supplément à côté et en plus du cours de théologie dont le fond serait un autre livre ou les leçons personnelles du maître. Cette méthode aurait le grave inconvénient de surcharger un programme déjà assez rempli, et, sinon d'égarer, du moins de disperser l'attention des élèves.

Enfin, le professeur évitera les discussions subtiles, les détails encombrants, une exégèse trop minutieuse qui n'avancerait pas la question. A moins de cas exceptionnels, il ne s'attardera pas à « éplucher le texte. » L'érudition y trouverait son compte, mais la formation du séminariste y perdrait.

Les méthodes peuvent se ramener à deux.

L'une consiste à s'attacher à la lettre de la Somme, à l'éclairer par le contexte, à montrer la marche de la pensée, à refaire l'analyse détaillée de la synthèse thomiste, à comparer la doctrine exposée dans ce livre à celle des autres ouvrages du même Docteur. Ainsi font les Pères Dominicains au Collège angélique, à Rome, où le cours de saint Thomas est complété par le cours de l'Histoire des dogmes. Cette méthode est simple et naturelle.

La seconde se sert d'un commentaire. Le maître, à l'aide du commentaire, dit l'essentiel d'une question ou d'un article de saint Thomas, cherche dans l'Écriture et

les Pères le fondement de la doctrine proposée, expose les discussions dont celle-ci a été l'objet, déduit les conséquences qu'elle renferme, découvre de nouveaux horizons, d'autres aspects de la Révélation. A l'élève ensuite de se reporter au texte de la Somme, de le comparer à l'enseignement reçu, et de s'en pénétrer. C'était, à l'Université Grégorienne, la méthode de Son Eminence le Cardinal Billot, dont l'enseignement, pendant 23 ans, fut exceptionnellement brillant. Ses livres ne sont que le commentaire de la Somme, qu'il suit pas à pas, question par question, article par article, à moins que des raisons spéciales ne l'amènent à en intervertir l'ordre pour rapprocher entre eux certains articles. Parfois, il développe longuement un point de la doctrine thomiste, si la question est difficile, importante, ou controversée ; d'autres fois, si elle ne présente pas grand intérêt, ou si le sens en est clair par lui-même, il se contente de résumer certaines pages en quelques lignes.

Voilà deux méthodes, excellentes l'une et l'autre dans une Université. Il ne conviendrait pas, semble-t-il, de les adopter telles quelles dans un Séminaire diocésain. Dans la première, l'histoire du dogme ne fait pas suffisamment corps avec l'explication du dogme. La seconde, employée seule, offrirait peut-être cet inconvénient qui, s'il n'est guère à redouter dans une Université, s'expliquerait plus facilement dans un Séminaire : l'élève, laissé à lui-même, recourrait-il, après en avoir entendu le commentaire, au texte de la Somme, et en retirerait-il assez de profit ?

Le moyen le plus pratique serait sans doute une méthode intermédiaire. Adopter la Somme comme

texte des leçons, en classe, et donner à côté, se rattachant à ce texte, un cours ou un livre, succinct ou développé, suivant les exigences de la question. Le texte expliqué par le maître et étudié par l'élève est saint Thomas, tout commentaire aura saint Thomas comme point de départ, toute explication devra s'y ramener. Il est des questions nouvelles qu'il faut greffer sur la Somme ; un complément de théologie positive est parfois indispensable. Ces renseignements seront fournis par le professeur, grâce, soit à des notes qu'il aura, dans ce but, rédigées et remises à l'élève, soit au livre « d'à côté », auquel cas le maître établira la concordance entre les deux livres, en indiquant, à propos de chacun des articles de saint Thomas, le passage correspondant du manuel. On aura d'ailleurs besoin de ce manuel pour les traités de la Révélation, de l'Eglise et des Lieux Théologiques, Pratiquement donc, avec la Somme, un manuel ou des notes lithographiées seront parfois nécessaires et toujours très utiles, car, selon le mot de Lacordaire. « saint Thomas est un phare et non une borne. »

*
* *

De quelle manière proposer, commenter, expliquer le texte de la Somme ?

Au début de l'enseignement, quelques remarques d'ordre général sur le Prologue, le plan et le procédé de la Somme. Celui-ci apparaîtra surtout à l'étude du livre. Le Prologue offrira l'occasion de parler des sources de saint Thomas, de noter la part considérable qui revient à Aristote dans la pensée thomiste, l'influence des phi-

losophes judéo-arabes, et les courants néo-platoniciens, de mentionner les théologiens du siècle précédent et les contemporains de saint Thomas, et dont les opinions se retrouvent dans la Somme. Enfin, le professeur indiquera le plan du livre. Les nécessités du programme peuvent l'amener, en effet, à commencer tantôt par tel traité, tantôt par tel autre, mais il faut toujours que l'élève se rende compte de la place de ce traité dans la Somme : outre que le plan excitera l'ardeur à l'étude de l'étudiant, il justifiera, en partie, l'influence de saint Thomas sur les âges postérieurs.

Au début d'un traité particulier, le maître expliquera les termes philosophiques employés dans la question, car il faut ici certaines connaissances préalables qui seront comme des points de repère pour l'esprit. C'est ici surtout que le secours du professeur sera précieux, puisqu'il proposera et développera les grandes idées auxquelles se ramènent une question, un traité : procession, relation, personne, pour la Trinité ; conversion et transsubstantiation, manières d'être dans un lieu, relation de la substance corporelle et de la quantité dimensive ainsi que des autres accidents, sacrifice, pour l'Eucharistie, etc.

Il ne restera plus à l'élève qu'à lire le texte, en dégager la conclusion, réduire l'argument en une formule brève et syllogistique. Le maître ensuite énoncera, sous forme de thèse, la doctrine de la question, de l'article, en signalera la note théologique, en expliquera les termes, s'il est besoin, mentionnera les adversaires, reprendra, en la complétant, la démonstration de l'Ange de l'Ecole, greffera sur la Somme les questions nouvelles. Et ceci sera d'ordinaire facile. « C'est la syn-

thèse théologique de saint Thomas, écrivait naguère l'abbé Gayraud (1), qui doit porter dans son vaste cadre la solution des nouveaux problèmes. Nul ne contestera qu'il ne soit facile d'y faire entrer les décisions doctrinales du Concile de Trente et du Concile du Vatican, et que la théologie scolastique n'embrasse aisément les moyens de résoudre les questions soulevées par la Réforme, par le Gallicanisme et le Jansénisme, par le Rationalisme philosophique de Voltaire aussi bien que par celui des éclectiques et des spiritualistes du siècle passé. En outre, l'apologétique formulée et consacrée dans la constitution Vaticane *Dei Filius* procède de la théologie de l'Ecole ; et enfin, c'est dans la synthèse thomiste, dans la Somme par-dessus tout, que les Papes, gardiens vigilants de la doctrine, ne cessent d'inviter les jeunes clercs à puiser la science des dogmes et à s'armer pour la défense de la Foi. »

*
* *

Mais la Somme ne traite que la Théologie spéciale. On aura donc, à côté, une *Somme* de Théologie fondamentale. Les manuels ordinaires renferment l'essentiel à ce point de vue (2). Une remarque pourtant a été faite (3). C'est qu'ils n'étudient, le plus souvent, dans

(1) *Revue de Philosophie*, 1er avril 1902, p. 385, *De l'enseignement de la Somme, à propos d'un commentaire récent.*

(2) Le *De Revelatione* du R. P. Garrigou-Lagrange est une excellente introduction à la Somme.

(3) *Dictionnaire de Théologie catholique*, art. Théologie fondamentale, tome IV, col. 523, par A. Michel. Il faut lire aussi sur cette question de la Théologie fondamentale, et du même auteur : *L'Apologétique et la Théologie fondamentale*, dans la *Revue du Clergé français* (1er juin 1919) et la « Chronique d'apologétique » de l'*Univers*, 15 juin 1919. Voir encore,

la Théologie fondamentale, que les principaux Lieux théologiques, Ecriture Sainte et Tradition. Cela provient d'une confusion sur la nature du Lieu théologique dont on fait une *source du donné révélé*, d'où *De Fontibus Revelationis*, alors qu'il n'est qu'une *source d'argumentation* pour découvrir et préciser le donné révélé. Les Lieux théologiques, dit Melchior Cano (1), sont « tanquam domicilia omnium argumentorum theologicorum, ex quibus theologi omnes suas argumentationes, sive ad confirmandum, sive ad repellendum, invenient. »

Il convient de noter aussi, à propos de Théologie fondamentale, pourquoi saint Thomas, comme du reste les vieux théologiens, n'a pas fait une étude spéciale de l'Eglise. C'est que l'Eglise est sanctifiée surtout par les Sacrements, et que ceux-ci constituent la part la plus importante de son office et du pouvoir qui lui est confié. Le Baptême et l'Ordre fournissaient donc à ces théologiens l'occasion de parler de la constitution et du gouvernement de l'Eglise ; la question du Magistère se rattachait en partie au traité de la Foi ; et les autres droits du Pontife romain et de l'Eglise se ramenaient à l'étude des Canons. Et quand saint Thomas, au début de la question 60, III[e] Partie, dit qu'il faut, après les mystères du Verbe incarné, aborder « les Sacrements de l'Eglise », il aurait pu aussi bien dire « l'Eglise » ; c'est surtout par les sacrements, en effet, qu'elle atteint d'une manière prochaine sa fin, en conférant la vie surnaturelle ; c'est la variété même des sacrements qui

sur ce point, la *Revue Thomiste*, Juillet 1919, L'*Apologétique dirigée par la foi*, GARRIGOU-LAGRANGE.

(1) *De Locis theologicis*, lib. I, cap. ult.

montre la différence de l'Eglise du Nouveau Testament d'avec la Loi de nature et la Loi ancienne ; c'est par les sacrements enfin que s'exerce et se manifeste, non avec plus de perfection, mais avec plus d'extension, la vie du Verbe Incarné.

Pour la Théologie spéciale, il n'y a qu'à suivre la Somme pas à pas. Dans la Première partie, le traité *De Deo Uno* comprend les questions 2 à 26. Dans certains Séminaires, l'étude de Dieu se fait plutôt en Philosophie, ailleurs elle relève surtout du Dogme, trop souvent elle est négligée. Le Cardinal Pie (1) se plaignait que l'on abandonnât presque partout le traité de l'existence de Dieu. Le professeur se plaira donc à démontrer l'existence de Dieu, à développer les preuves de saint Thomas, à réfuter la critique de Kant, le scepticisme positiviste et les négations de l'évolutionnisme athée. Il insistera, à la suite de Cajetan, sur la valeur probante des cinq « voies », qui « ne démontrent pas précisément et directement le Dieu unique, personnel, transcendant, infini que nous adorons, mais simplement l'existence d'une causalité première assez indéterminée, et dont il reste à définir, à force de spéculations métaphysiques, la nature et les perfections : ce qui fait l'objet des questions suivantes de la Somme. » Enfin, à propos de notre connaissance rationnelle de Dieu, et de notre manière humaine de le nommer et de le qualifier, il attaquera l'agnosticisme contemporain, mais dira aussi « quelles ombres mystérieuses enveloppent nos concepts de la nature divine, avec quelle suréminence déconcertante et dans quel

(1) Troisième instruction synodale, tome v de ses Œuvres.

sens épuré l'on doit entendre les termes que nous appliquons à Dieu, et combien il nous est impossible d'enserrer et de presser dans nos syllogismes ni l'Etre infini et absolu, ni ce que nous imaginons comme son activité immanente et débordante. On néglige, en effet, trop souvent, dans les disputes théologiques, de rappeler la transcendance du divin, d'où résulte l'inadéquation de nos concepts, et l'insuffisance presque enfantine d'un langage emprunté aux choses sensibles et matérielles (1). »

Le traité *De Deo Trino* (questions 27 à 43) se complétera par la justification positive du dogme : exégèse biblique, et question des Pères anténicéens. Pour les textes scripturaires, la Somme contre les Gentils sera précieuse, car, à ce point de vue, elle donne la démonstration la plus complète de tout le Moyen-Age.

La *Création* est longuement étudiée par saint Thomas (questions 44 à 119). Toute une partie, celle qui traite de l'homme, n'est qu'un chapitre de Psychologie fondamentale, et le théologien ne s'y attardera pas. Il pourra, s'il le veut, rattacher à la chute d'Adam la question du péché originel (Iᵉ IIᵉ, questions 81 à 83), traiter de l'Immaculée Conception. Il devra réfuter les objections récentes de l'évolutionnisme transformiste en géologie et en biologie (2).

La Seconde partie de la Somme est surtout morale. Elle renferme toutefois des vérités spécifiquement dogmatiques : la Grâce, à la fin de la Première-

(1) *Revue de philosophie*, 1ᵉʳ avril 1902, *De l'enseignement de la Somme, à propos d'un commentaire récent*, page 388, par l'abbé Gayraud.

(2) Cf. *Etudes*, 5-20 juin 1921, *Comment se pose aujourd'hui la question du transformisme*, par Pierre Teilhard de Chardin.

Seconde, et la Foi, au début de la Seconde-Seconde.

L'objet propre du traité *De Gratia* (questions 109 à 114) d'après saint Thomas, est plus restreint que celui de la plupart de nos manuels. Ceux-ci, d'ordinaire, étudient à propos de la Grâce, les questions débattues entre Thomistes et Molinistes : prescience de Dieu et liberté des créatures, accord du concours divin et du libre arbitre, controverses sur la prédestination. La Somme, sans doute, ne les approfondit pas et ne les traite pas avec les dernières précisions où on les a poussées depuis. Mais même les principes généraux sont exposés dans la première partie et relèvent du *De Deo Uno* : question 14, *De scientia Dei*; question 19, *De voluntate Dei ;* question 22, *De providentia Dei*; question 23, *De prædestinatione*. Le professeur illustrera l'enseignement de saint Thomas par celui de saint Paul, de saint Augustin et du concile de Trente. « Saint Paul, dit le Père Faber, est l'apôtre de la Grâce et de la Rédemption ; une étude de ses Epîtres, animée par la piété, nous délivrerait de la plupart des erreurs du jour. L'air que nous respirons est vicié de Pélagianisme ; nos hérésies ne sont que des formes nouvelles de cette ancienne erreur ; l'esprit du monde est essentiellement pélagien. De nos jours, on oppose le naturel au surnaturel, ce que nous acquérons de nous-mêmes à ce qui est infus en nous, ce qui est dû à notre propre action à ce que nous ne faisons que recevoir passivement... » D'autre part, saint Augustin est le Docteur de la Grâce ; il écrivit contre les Pélagiens, et le Pape Hormisdas a pu dire que, sur la question de la Grâce, l'Eglise romaine ne pense pas autrement que l'Evêque d'Hippone. Combien ont donc abusé de

l'autorité d'Augustin les Protestants et les Jansénistes ! Ces hérétiques furent condamnés par le concile de Trente, dans l'admirable décret *De la justification*, qui, à tous points de vue, fond et forme, est un modèle de théologie, le chapitre septième surtout. L'on y retrouve la doctrine et plusieurs des expressions de saint Thomas. Pour le traité de la Grâce, il faudra donc lire, en même temps que la Somme, le texte du concile de Trente.

La Seconde-Seconde débute par le *De Fide* (questions 1 à 16). Plusieurs auteurs font de ce traité un chapitre de la Théologie fondamentale. Quoi qu'il en soit, il faut ici recourir aux auteurs modernes ; outre les exigences nouvelles en matière historique, il y a eu un progrès notable dans les thèses spéculatives elles-mêmes, par exemple dans l'analyse psychologique de l'acte de foi, dans la question de la crédibilité, etc..... Et la surnaturalité de la Foi !

Le texte de saint Thomas pour le *De Verbo Incarnato* (IIIe, questions 1 à 59) ne présente aucune difficulté d'adaptation. Comme pour le *De Deo Trino*, on utilisera le *Contra Gentes* pour la démonstration scripturaire. Et puis, mention devra être faite des erreurs modernistes concernant le Christ, celles d'Hermann Schell, Loisy.....

Le Docteur Angélique n'a pu conduire le *De Sacramentis* que jusqu'à la Pénitence, question 90. Ici, la partie positive, fort réduite, joue désormais un rôle tout spécial. C'est « que le Protestantisme libéral affirme d'un air triomphant, et au nom de l'histoire, que les dogmes sacramentaires catholiques sont des doctrines purement humaines, et même que les rites chrétiens

ont été empruntés au paganisme ; d'autres erreurs ont été aussi émises récemment sur les rapports de l'histoire avec la théologie des sacrements. » Nous devons donc « montrer qu'une inspiration exclusivement chrétienne a présidé aux origines de nos dogmes sacramentaires et de nos sacrements et qu'il y a, entre les données scripturaires et patristiques et les définitions sacramentaires du concile de Trente, une conformité suffisante pour satisfaire tout esprit raisonnable. » (1) Pareil travail sera entrepris pour l'ensemble des Sacrements et pour chacun d'eux en particulier.

La Somme se clôt par le *De Novissimis* (Suppl. questions 69 à 99) dont on peut rapprocher la Première partie, question 89 : *De la connaissance chez les âmes séparées*, et la *Somme contre les Gentils*, livre IV, c. 82-97 (2).

II

Expériences.

L'expérience de l'enseignement de la Somme théologique dans les Séminaires a été faite. *Ab actu ad posse valet illatio.* Elle se poursuit à Quimper depuis quelques années. Et les derniers Papes n'ont recommandé la Somme qu'après l'avoir expérimentée eux-mêmes comme Evêques dans leurs Séminaires. Peut-

(1) *La Théologie sacramentaire*, par Pierre POURRAT, Préface.

(2) Notez, à propos du Supplément, d'abord, que l'ordre des questions n'est pas aussi heureux ici que dans la Somme ; ensuite et surtout, que le Supplément provient du Commentaire de saint Thomas sur le Maître des Sentences ; or celui-ci est antérieur à la Somme ; d'où, en cas de désaccord, la véritable pensée du grand Docteur sera prise dans la Somme, et on la préférera à celle du Supplément.

être ces diverses expériences feront-elles tomber certains préjugés et encourageront-elles ceux qui, déjà gagnés à la cause, se trouvent hésitants devant la réalisation pratique.

Peu après sa prise de possession du diocèse de Pérouse, Mgr Joachim Pecci, parlant aux Séminaristes, leur dit : « Nous promettons d'avoir un soin particulier de votre éducation. Nous visiterons fréquemment le Séminaire, nous demanderons souvent compte de vos études et de votre conduite, et nous n'omettrons rien de ce qui pourra contribuer à la prospérité de cette très sage et très utile institution. » Son but fut surtout de former un clergé solide, éclairé, au courant des besoins des temps nouveaux, et capable de défendre efficacement les vérités immortelles confiées à l'Eglise. Pour y parvenir, après avoir refondu les constitutions et programmes d'études, il instituait une Académie spéciale de saint Thomas d'Aquin, destinée aux ecclésiastiques désireux d'approfondir les doctrines de l'Ange de l'École, et il aimait à prendre part aux séances qui s'y tenaient régulièrement. Il se fit aider dans cette tâche de restauration et de rénovation du Séminaire par son frère, l'abbé Joseph Pecci, thomiste ardent et convaincu.

Bientôt, la Somme théologique devint le manuel de théologie au Séminaire de Pérouse, pendant qu'on introduisait en Philosophie le « Cours de philosophie » du P. Zigliara, régent de la Minerve. Les oppositions ne manquèrent pas, et elles furent violentes. Les professeurs ne se laissèrent pas déconcerter, ils tinrent haut et ferme le drapeau du thomisme. Pérouse fut comme

la forteresse des défenseurs de la Somme théologique. Et c'est en grande partie grâce à son influence, accrue de celle de l'Ecole napolitaine, avec Sanseverino, de la *Civilta Cattolica*, avec Liberatore, de Cornoldi, Kleutgen et Gonzalez, que le mouvement scolastique finit par l'emporter et que saint Thomas commença sérieusement à ébranler l'autorité des Maîtres d'alors : Descartes, Malebranche, Leibnitz (1).

En 1875, l'archevêque de Pérouse généralisait une pensée de l'archevêque de Naples, en rédigeant une supplique au Pape, afin qu'il daignât proclamer saint Thomas le Patron des Universités, Académies et Ecoles de l'Univers catholique. Plusieurs cardinaux, près de deux cents archevêques et évêques, et vingt-sept généraux d'Ordres religieux, signèrent avec lui.

Il était réservé à l'archevêque Pecci lui-même, devenu pape sous le nom de Léon XIII, d'exaucer ce vœu.

Léon XIII se plaisait, à l'occasion, à rappeler ce qu'il fit à Pérouse. Un professeur du Grand Séminaire du Mans, l'abbé Gouin, eut un jour avec lui un entretien : « Eh bien ! lui dit le Saint Père, vous avez donc la Somme de saint Thomas comme manuel dans votre Séminaire ? Oh, c'est très bien, cela ! J'en ai fait autant dans mon Séminaire de Pérouse. Je félicite votre Evêque et je le bénis de tout mon cœur. — Très Saint Père, reprit l'abbé, Mgr l'Evêque du Mans a d'autant plus de mérite qu'il n'a pas trouvé d'exemple à suivre dans les Séminaires de France et qu'il a dû beaucoup lutter. — Dans quelque temps cela viendra ; je veux que tous les

(1) *Le Pape Léon XIII*, par Mgr de T'SERCLAES, vol. I, passim.

Séminaires aient la philosophie scolastique, *la pure*, et reviennent à la doctrine de saint Thomas ; c'est là que se trouve le salut... Et vos professeurs ? Ce sont presque tous de vos élèves, paraît-il ? — Oui, Très Saint Père, tous connaissent saint Thomas et l'aiment profondément (1) ».

*
* *

Professeur au Séminaire de Trévise, don Joseph Sarto se fit, seul, l'apôtre du mouvement néo-scolastique imprimé par Léon XIII. Et, dès l'encyclique *Æterni Patris*, il s'adonna passionnément à l'étude de la Somme, se pénétra et pénétra son enseignement de la doctrine de saint Thomas.

Nommé évêque de Mantoue, en 1884, il se préoccupa de son Séminaire, dont les études ne seront bonnes que si elles s'inspirent des directions pontificales. « Au lieu de faire des diseurs d'oremus, disait-il, je veux des prêtres et je veux d'abord des séminaristes selon la pensée du Souverain Pontife Léon XIII, dont la préoccupation constante a été depuis longtemps la réforme de l'enseignement dans les Séminaires ».

En Théologie, il imposa la Somme, et écrivit, à cette occasion, une admirable lettre où il commentait ce texte de Gratry : « C'est véritablement l'Ange de l'Ecole et le prince des théologiens ; égal au moins à Aristote comme métaphysicien et logicien, nullement contraire à Platon, ce qui serait un défaut capital, plein de saint Augustin et impliquant dès lors ce que Platon a dit de vrai, saint Thomas d'Aquin, dans sa Somme, saisit, pénètre,

(1) Mgr *Gouin*, par Mgr LEGENDRE, p. 23-24.

résume, ordonne, compare, explique, prouve, défend, par la raison, par la tradition, par toute la science possible, acquise ou devinée, les articles de la foi catholique dans leurs derniers détails avec une précision, une lumière, un bonheur, une force qui poussent sur presque toute question le vrai jusqu'au sublime. Oui, on sent presque partout le germe du sublime frémir sous ces brèves et puissantes formules où le génie inspiré de Dieu fixe la vérité. Saint Thomas d'Aquin est inconnu de nous, parce qu'il est trop grand. Son livre, comme eût dit Homère, est un quartier de roc que dix hommes ne pourraient soulever. Comment notre esprit habitué aux délayeurs de style contemporains se ferait-il à la densité métallique de saint Thomas d'Aquin ? »

Joignant la pratique à la théorie, l'Evêque de Mantoue allait lui-même au Séminaire expliquer la Somme.

M[gr] Sarto, devenu le Pape Pie X, rappela plusieurs fois l'expérience qu'il fit autrefois de saint Thomas. Le 28 juin 1914, la veille de la publication du Motu Proprio *Doctoris Angelici,* le Pape Pie X recevait en audience le Collège angélique de Rome. Il parla de la Somme. C'était à ses yeux le livre unique, qui remplace tous les autres, qui contient la vraie doctrine, la doctrine saine, la doctrine intégrale, *vera, sana, integra doctrina,* et il insista avec énergie sur le mot *integra.* Puis il se donna en exemple. « Lorsque j'eus à m'occuper moi-même d'enseignement de la théologie, je ne trouvai que dans le seul Thomas d'Aquin cette clarté reposante si bonne aux esprits droits et sincères qu'attire le seul désir de la vérité. Ailleurs, c'était, souvent, obscurité et difficulté, si bien que je venais à me demander si je n'avais pas

perdu la tête puisque je comprenais si peu ; mais ce qui me rassurait, c'est qu'en revenant à saint Thomas je comprenais très bien. »

*
* *

A cette époque, la France, tout imprégnée qu'elle fut des doctrines de Descartes, comptait aussi des tenants de la philosophie et de la théologie thomistes.

Au Mans, l'expérience fut tentée par un jeune professeur, M. l'abbé Gouin (1). Professeur de philosophie en 1865, M. Gouin adopta comme manuel le *Compendium* de Sanseverino et, l'année suivante, il introduisait plusieurs de ses élèves dans le temple de la Somme théologique, leur apprenait à s'y diriger eux-mêmes par une marche lente et progressive, par une analyse détaillée de chacun des articles. En 1877, M. Gouin et ses collaborateurs résolurent de mettre entre les mains de tous leurs étudiants la Somme théologique, qui deviendrait ainsi le livre vraiment manuel. Les élèves qui reçurent au Mans par la Somme la formation thomiste en ont conservé un souvenir enthousiaste. Il suffira de rappeler les noms de S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris, de S. G. Mgr Charost, archevêque de Rennes, de Mgr Legendre, doyen de la Faculté de Théologie d'Angers.

A Rouen, Mgr Fuzet, dont on a toujours reconnu la haute valeur intellectuelle, entreprit la réorganisation totale du Grand Séminaire, et réunit dans un fort vo-

(1) *Mgr Gouin*, par Mgr LEGENDRE.

lume toute sa pensée sur les statuts du Séminaire, le programme des études, la formation intellectuelle et morale des jeunes clercs. La Somme théologique devint le livre par excellence, le livre unique en Philosophie et en Théologie. « La Somme de saint Thomas, dit-il, sera le seùl livre adopté pour l'enseignement de la Philosophie et de la Théologie. Les professeurs en expliqueront le texte. On en suivra fidèlement l'ordre, la doctrine et la terminologie. — Afin de mieux conserver dans sa pureté la doctrine de saint Thomas, les professeurs sommistes ne s'écarteront ni de la lettre ni de l'esprit de la Somme. Qu'ils se prémunissent contre la multiplicité des interprétations ! Qu'ils se gardent de la confusion et du mélange des termes ! S'il leur est nécessaire de recourir à des commentaires étendus de la Somme, qu'ils adoptent de préférence ceux des Carmes d'Alcala et de Salamanque. — Les professeurs de Théologie auront soin, après avoir expliqué quelque traité de la Somme, de reporter ce qu'ils viennent d'enseigner au Catéchisme du concile de Trente, dont l'étude dans les Séminaires à été recommandée par Notre Saint Père le Pape Léon XIII. Ils feront aussi ressortir l'autorité et l'utilité de ce livre d'or, que les élèves devront toujours avoir entre les mains et s'assimiler. — Le professeur de Philosophie s'attachera à donner, pendant le premier trimestre, les notions nécessaires pour l'intelligence du système scolastique. Pendant le second trimestre, il exposera le traité *De Homine* (I^{a}, questions 75 à 93). Pendant le troisième trimestre, il établira les principes de la morale d'après la *Prima Secundæ*. — Le professeur de Dogme expliquera, dans

le premier trimestre, la première partie de la Somme, en se contentant de résumer rapidement les questions étudiées dans le cours de Philosophie ; il exposera, dans le second trimestre, la doctrine de la Grâce (Iᵃ-IIᵃᵉ questions 109 à 114) ; dans le troisième trimestre, il traitera de l'Incarnation (IIIᵉ, questions 1 à 59). — Le professeur de Morale s'appliquera à donner à ses élèves l'intelligence de cette incomparable *Secunda Secundæ*, où le génie de saint Thomas a atteint son apogée. — Le professeur de Théologie sacramentelle expliquera la troisième partie de la Somme, à partir de la question 60, et le Supplément (1).

Ce programme, dans son ensemble, est original et très discutable pour certaines parties. Il nous suffit de retenir de ce programme l'étude dans un Séminaire du texte même de la Somme et des indications générales pour la méthode d'enseignement par la Somme.

A Quimper, la Somme est aussi, pour la Théologie dogmatique, le texte des leçons. La méthode est celle qui a été exposée. L'expérience paraît concluante. Au début, les élèves éprouvèrent un certain effroi. Ils tâtonnèrent, ils hésitèrent, puis ils se rassurèrent. Ils s'aperçurent que le texte de la Somme ne dépassait pas, après tout, les intelligences. Désormais, les meilleurs élèves s'y livrent avec ardeur et non sans succès ; ils ont de quoi satisfaire leur curiosité et leur intelligence avide de clarté et surtout d'unité ; ces larges horizons leur plaisent et ils aimeront, sans doute, à les contempler encore plus tard. La moyenne voit avec bonheur s'ouvrir devant soi les

(1) *Le Grand Séminaire*, par Mgr Fuzet, p. 77-81.

arcanes de la Théologie et le travail porter plus de fruit et de consolation qu'autrefois. Quant aux autres, ceux qui suivent *a longe*, ils n'y perdent rien, ils sont entraînés par le mouvement général et ils ne s'en plaignent pas.

III

Objections et difficultés.

Il n'est pas de méthode à laquelle on ne puisse faire certaines objections et opposer des difficultés. Les arguments *Sed contra* ne doivent pas arrêter, une fois démontrées, l'excellence et la supériorité de la voie à suivre. Ils peuvent n'être pas sans valeur. La question est seulement de savoir s'ils sont de nature à déterminer un esprit droit et sincère à se maintenir dans la voie suivie, ou si, au contraire, les avantages de la méthode nouvelle en compensent les imperfections et les inconvénients.

Certes, dit-on, les manuels de théologie ordinaires ont leurs défauts. Il en est cependant d'excellents ; plusieurs de ceux qui sont en vigueur dans les Séminaires ont fait leurs preuves et permettent de réaliser avec bonheur le but poursuivi par l'enseignement direct de la Somme théologique. Pourquoi donc se lancer dans une voie toute nouvelle et pleine d'inconnues ?

Mais la Somme ne leur est-elle pas incomparablement supérieure ? Pense-t-on que l'étude de ces livres profitera à l'élève autant que le contact immédiat avec saint Thomas ? D'autre part, la doctrine des autres auteurs, remarquait Pie X, n'est recommandable que dans la

mesure où elle s'accorde avec les principes de l'Ange de l'Ecole ou qu'elle ne s'y oppose d'aucune manière. Or, ces principes, où sont-ils mieux exposés que dans la Somme? Et quand il s'agit de la méthode! La méthode de saint Thomas est d'aller d'emblée au cœur des questions, de les envisager sous leur aspect doctrinal, de les résoudre par les données de la révélation et de la philosophie, de sorte que la solution ressort d'elle-même de l'exposé de la vérité. Est-ce ainsi que d'ordinaire nos manuels, même quand ils sont fidèles à la pensée de l'Ange de l'Ecole, proposent la science sacrée? L'érudition n'y a-t-elle pas une place exagérée? L'histoire des systèmes ne l'emporte-t-elle pas sur la démonstration? Le souci de l'apologétique ne nuit-il pas à l'exposition large et synthétique de la doctrine chrétienne?

On insiste: nombreux sont nos livres théologiques composés « *ad mentem sancti Thomæ.* »

Dans la bibliothèque du couvent de saint Dominique, à Rome, on voit un grand tableau représentant la doctrine de saint Thomas sous la figure d'une fontaine où viennent puiser tous les théologiens de l'Eglise. Beaucoup de Dominicains y boivent à pleine coupe, tandis que d'autres religieux sollicitent quelques gouttes pour étancher leur soif. Quoi qu'il en soit de l'impartialité de ces allégories, parfois, et souvent, malheureusement, les auteurs, religieux ou non, de ces livres dits « *ad mentem sancti Thomæ* » se sont contentés de quelques gouttes de la doctrine thomiste, et leur enseignement n'est thomiste que là où il sauvegarderait mal la thèse catholique, en se séparant du saint Docteur. A propos

des questions qui divisent depuis des siècles les grandes familles théologiques, S. E. le cardinal Billot répétait jadis au cours : *Sive nigra, sive alba vestiam veste, quid ad me ? Amicus Plato, sed magis amica veritas.* Ces auteurs professent-ils un culte assez ardent pour la vérité, ont-ils un amour assez efficace du Docteur Angélique ?

Pourtant, tels de ces manuels sont en usage dans un grand nombre de Séminaires.

Une réponse adéquate serait trop longue. Il suffira de rappeler que la quantité n'est pas un indice certain de la qualité et qu'en tout cas ce n'est pas faire injure à un auteur que de lui préférer saint Thomas.

Et qu'on ne dise pas : la Somme est plutôt un livre à consulter, non à lire et à étudier page par page, article par article, question par question.

Non, et ceux qui en ont l'expérience savent bien qu'il est difficile, au contraire, d'avoir l'intelligence d'un article pris à part, et que, pour le saisir, il faut préalablement le situer et considérer la place qu'il occupe. Le témoignage d'un de nos grands savants en saint Thomas sera, sur ce point, pleinement démonstratif. « La doctrine, écrit le R. P. Sertillanges (1), se trouvant généralement découpée en articles dont chacun ne fournit qu'une mince tranche de vérité, et le lien d'un article à l'autre étant parfois malaisé à établir, le lecteur de rencontre éprouve l'impression que les problèmes sont diminués, ou qu'on tire la doctrine de trop loin, ou qu'on répond à un petit nombre seulement des difficul-

(1) *Saint Thomas d'Aquin*, I, p. 5.

tés qu'elle soulève. C'est que, en effet, l'article consulté n'en contient qu'un aspect ; le reste se trouve ailleurs, mieux en place, mais plus isolé aussi, de sorte qu'on garde le sentiment d'une sagesse courte. De là l'impossibilité de *consulter* à proprement parler saint Thomas. Il faut se mettre à son école, connaître ses ouvrages comme le forestier sa forêt, voir revenir, toujours variés en leurs applications, les principes directeurs peu nombreux, mais d'une fécondité surprenante, se familiariser avec eux et avec l'ordre qui préside à leur mise en œuvre. C'est un travail auquel bien peu consentent à se soumettre. »

Mais, ajoute-t-on, la Somme théologique suppose trop de Philosophie, plus que n'en savent d'ordinaire nos abbés.

Oui, la Philosophie est ici nécessaire. C'est elle qui brise l'un après l'autre les sept sceaux qui tiennent obstinément fermé, pour la plupart, le Manuel de saint Thomas. Aussi faut-il donner aux séminaristes, conformément au nouveau Code (1), deux ans complets de Philosophie scolastique, sans les surcharger de matières étrangères, par exemple de la Théologie fondamentale.

Et puis, quel livre archaïque ! archaïque la langue, archaïque le procédé, archaïque souvent le sujet ! Ce qui présentait de l'intérêt au Moyen-Age n'en offre que peu ou point désormais.

Les questions théologiques sont aussi passionnantes aujourd'hui qu'autrefois, si l'on s'y adonne de toute

(1) Canons 589 et 1366.

son âme. Qu'ajoutera-t-on aux grands traités de saint Thomas sur Dieu, sur la Trinité, sur l'Incarnation ? S'il faut quelques compléments, il reste le manuel ou les notes ; si certaines questions ont vieilli, c'est l'affaire du professeur de les faire remarquer et lire rapidement.

Le procédé par objections et réponses est trop conforme à la nature des choses pour avoir perdu de sa valeur. D'autre part, c'est une méthode plus matérielle que formelle. Et l'on s'habitue très vite à ce cadre, comme à celui des manuels où, uniformément, après l'exposé de la doctrine, viennent les démonstrations scripturaires, les preuves patristiques, les explications rationnelles.

Enfin, la langue n'est pas plus ardue que celle de beaucoup de nos manuels modernes ; elle s'en distingue même ordinairement par la clarté et la limpidité. Les tournures sont simples, les expressions naturelles, les termes propres, le vocabulaire d'un usage courant. « Quelqu'un après cela s'effrayera-t-il de la terminologie scolastique (et particulièrement de celle de saint Thomas) ? Il est aisé de répondre qu'aucune science, aucune discipline, aucun sport même et aucune industrie ne peut se constituer sans faire usage d'une terminologie spéciale, souvent beaucoup plus aride et beaucoup plus artificielle que le vocabulaire des philosophes (et des théologiens). Demander, comme on le fait quelquefois, que le philosophe (et le théologien) *parle comme tout le monde*, c'est supposer que la Philosophie (et la Théologie) est une opinion de bonne compagnie, ou une rêverie pour après dîner, et non pas ce qu'elle est réellement, une science ; c'est demander à un dessinateur de tenir le

crayon *comme tout le monde*, c'est-à-dire comme les maladroits qui ne savent pas le dessin. Ce qui est requis, c'est qu'on n'use d'aucun terme technique avant de l'avoir clairement défini (1). »

Mais nos contemporains, au lieu de s'essayer à systématiser et à harmoniser les vérités théologiques, préfèrent l'étude, par l'Ecriture et la Tradition, des fondements du Dogme.

Gardons-nous, certes, de négliger la Théologie positive ! Mais l'on devra toujours commencer par la Théologie scolastique. C'est elle surtout qui donne le sens théologique, indispensable à la bonne interprétation des textes, à défaut duquel tout sens possible du contexte, tout sens émergeant du texte, peut apparaître comme le sens vrai.

Au reste, saint Thomas, on l'a vu, cite souvent l'Ecriture et les Pères, même quand la preuve traditionnelle est à peu près négligée par ses contemporains, comme cela se produisit pour l'Incarnation.

Au professeur, d'ailleurs, d'expliquer les textes, de les développer, de renvoyer s'il le faut à la Somme contre les Gentils, dont les démonstrations scripturaires pour la Trinité et l'Incarnation sont les plus complètes qui soient du Moyen-Age.

Que la Somme théologique, dit-on enfin, devienne le manuel des Universités, soit ! Mais elle est trop difficile pour les Séminaires ordinaires.

On raconte que Sully-Prudhomme, dans sa vieillesse,

(1) Maritain, *Eléments de Philosophie*, Introduction générale, P. XI.

demandait l'oubli de ses souffrances à la Somme de saint Thomas, et que la lecture lui arracha ce cri : « Que tout cela est compliqué ! » Les profondeurs de la Théologie déroutaient son âme de poète. Mais combien d'autres font la même réflexion et avec moins de raisons que l'écrivain philosophe ! Combien parlent des difficultés de la Somme sans la connaître personnellement ! « Tout le monde en parle — de la Somme théologique, — disait le P. Lacordaire, même ceux qui ne la lisent pas, comme tout le monde parle des Pyramides, que presque personne ne voit (1) ».

Qu'ils interrogent plutôt les jeunes gens qui l'étudient, ils apprendront d'eux que la Somme, loin d'être obscure, est plutôt la colonne de feu qui conduit la nuit à travers le désert, ou mieux, qu'ils aillent eux-mêmes à la Somme théologique.

*
* *

Au seuil de la plus grande salle du couvent des Dominicains à Naples, on lit l'inscription : « Vénérez la chaire d'où le célèbre Thomas d'Aquin faisait entendre ses oracles à un nombre infini de disciples. » Thomas parle encore dans certaines chaires. On ne parle pas pour lui, c'est lui-même qui, par ses livres, parle. Les disciples apprennent ainsi à le connaître, et pour l'avoir connu, à le vénérer. Que les chaires où l'on fait parler saint Thomas se multiplient, et les disciples, de nouveau, en grand nombre, entendront les oracles du Maître avec enthousiasme et vénération !

(1) *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs.* c. 4.

✝

Naturæ ordo sic habet, dit saint Augustin (1), et l'expérience le démontre, *ut cum aliquid discimus, rationem præcedat auctoritas.* Aucune autorité n'est comparable à saint Thomas. Que saint Thomas soit donc le Maître par excellence en Théologie, et que nos Séminaires se mettent à son école pour l'étude du Dogme..

La Théologie, dit Lacordaire, (2) « ouvre cette vue pénétrante de l'élément divin, ce regard ferme représenté par l'aigle de saint Jean, ce trait de l'œil, difficile à définir, mais que l'on reconnaît si bien lorsqu'après avoir médité soi-même sur un dogme, on interroge un esprit qui a été plus loin que soi dans l'abîme, ou qui a mieux écouté le son de l'infini. Il en est d'un grand théologien comme d'un grand artiste : l'un et l'autre voient ce que l'œil vulgaire ne voit pas, ils entendent ce que l'oreille de la foule ne soupçonne pas ; et quand, avec les faibles organes dont l'homme dispose, ils viennent à rendre un reflet ou un écho de ce qu'ils ont vu ou entendu, le pâtre même s'éveille et se croit du génie. Cette puissance de découverte dans l'infini n'étonnera pas ceux qui savent que l'incompréhensible n'est autre chose qu'une lumière sans bornes, qui fait qu'au jour même où nous verrons Dieu face à face, nous ne le

1. *De moribus Ecclesiæ catholicæ*, c. 2,

2. *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs*, c. 4.

comprendrons pas encore ; ceux-là se persuadent aisément que plus l'horizon est immense, plus la vivacité du regard a de quoi s'exercer. Et la Théologie a ce rare avantage que les affirmations divines qui lui ouvrent l'infini de part en part lui sont une boussole en même temps qu'un océan. La parole de Dieu forme dans l'infini des lignes insaisissables qui encadrent la pensée sans la restreindre et fuient devant elle en l'emportant. Jamais l'homme, arrêté dans les liens et les ténèbres du fini, n'aura l'idée de la félicité du théologien, nageant dans l'espace sans bornes de la vérité, et trouvant, dans la cause même qui le contient, l'étendue qui le ravit. Cette union, au même endroit, de la vérité la plus parfaite avec le vol le plus hardi cause à l'âme une aise indicible qui fait mépriser tout le reste à qui l'a une fois sentie. »

NUL NE LA FAIT SENTIR PLUS FRÉQUEMMENT ET MIEUX QUE SAINT THOMAS.

TABLE DES MATIÈRES

Vannes. — Imprimerie Lafolye Frères et Cie.